

Crans ne veut plus être «près-Céligny»

TERRE SAINTE La commune demande à pouvoir biffer ce complément de localisation et à récupérer son identité d'antan. Démarche rarissime à l'échelle du canton, mais importante pour les habitants et les élus du lieu.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

«Vive la Suisse, vive le canton de Vaud, vive Crans!» C'est sur ces mots que s'est conclu le vibrant et poétique postulat concocté par le conseiller communal Philippe Durr, un cri du cœur salué par un tonnerre d'applaudissements. Lundi soir, les élus corbeaux ont été unanimes: il est temps pour Crans-près-Céligny de redevenir simplement Crans.



On m'a déjà félicité pour l'excellence du restaurant du Buffet de la gare de... Céligny.

ROBERT MIDDLETON
SYNDIC DE CRANS

Le sujet, qui trotte dans la tête du syndic Robert Middleton depuis près d'un an, peut paraître anecdotique; et pourtant la réaction du Conseil communal ne trompe pas: il s'agit de bien plus qu'une simple histoire de nom. «On touche à l'identité, l'historique et les racines dont chacun a besoin, c'est au contraire un sujet très sérieux», affirme Philippe Durr, Corbeau depuis 25 ans.

Depuis 84 ans

Si en Terre Sainte et dans le district de Nyon on affuble rarement Crans de son «près-Céligny» lorsque l'on évoque la commune, le toponyme com-



Si les panneaux de la route Suisse affichent «Crans-près-Céligny» ceux du village arborent juste «Crans». CÉDRIC SANDOZ

plet est quand même souvent source de confusion. «On nous prend parfois pour une localité genevoise alors que c'est Céligny qui est une enclave en terres vaudoises», déplore le syndic. Il arrive aussi que les deux communes soient confondues: «On m'a déjà félicité pour l'excellence du restaurant du Buffet de la gare de... Céligny», exemplifie Robert Middleton. Pour de nombreux Corbeaux, supprimer la référence aux voisins genevois serait en réalité un retour à la normale.

Mentionnée une première fois en l'an 1008, Cranos deviendra Cranz, Crant puis Crans. Ce n'est qu'en 1935 que le Conseil d'Etat impose la dénomination «Crans-près-Céligny» pour une raison qui serait purement pragmatique et administrative: la nécessité de différencier la localité vaudoise de son homologue valaisanne Crans-sur-Sierre, notamment pour les besoins de la poste. Or cette mesure n'a plus lieu d'être: la commune valaisanne ayant fusionné avec Montana.

Un symbole important

Dans les années 1960, Crans avait déjà par deux fois tenté de se débarrasser de son encombrant «près-Céligny», mais la commune avait alors essuyé les refus de la préfecture puis du canton. «J'ose croire que le cas valaisan étant réglé, nous serons entendus cette fois-ci», déclare le syndic.

Car c'est officiel, la Municipalité va enclencher les démarches auprès du canton (lire encadré), le postulat de Philippe

Durr ayant été validé par les élus à l'unanimité. «C'est vraiment quelque chose d'émotionnel pour les habitants, constate Robert Middleton. A l'heure où l'autonomie communale diminue un peu plus chaque jour, je pense que ce genre de symboles est particulièrement important.» Et il est vrai que pour un Corbeau, tout ce qui touche à son identité est affaire sérieuse. Du temps de l'éventuelle fusion des neuf communes de Terre Sainte, Crans s'était reti-

Procédure rare

Depuis les années 1980, rares ont été les communes vaudoises à parvenir à changer de nom. Hors fusion de communes, seules Yverdon-les-Bains, Bussigny et Arzier-Le Muids ont modifié leur toponyme. Pour ce faire la Municipalité doit s'adresser sa requête et un argumentaire au Service des communes et du logement. Ce dernier soumet la demande à la commission cantonale de nomenclature qui se compose du géomètre cantonal et de deux experts externes. La commission produit un préavis qui est transmis aux autorités fédérales qui le retournent, après examen, au Grand Conseil. La procédure peut prendre de quelques mois à une année et est entièrement gratuite.

ré très tôt du processus, une étude ayant révélé que les habitants se sentaient Corbeaux avant tout. Plus récemment, Crans a fait le choix de ne pas intégrer la Région de Nyon, rejoignant ainsi la petite minorité de localités réfractaires à l'association intercommunale. On l'aura compris, à Crans, peut-être plus encore qu'ailleurs, on aime cultiver son indépendance... Dès lors, on comprendra d'autant plus ce désir de ne plus être associé à Céligny, la Genevoise.

La Barcarolle n'a plus à devoir prouver son utilité

ROLLE Première crèche-garderie de l'ancien district, la structure célèbre ses 20 ans. Retour sur des débuts pas si évidents.

Si le petit poussin jaune qui sert de logo à la crèche-garderie et dont les pattes forment les deux «L» de La Barcarolle n'a pas pris une ride, le centre de vie infantine affiche, lui, déjà 20 ans d'existence et un développement qui a pris de l'ampleur au cours du temps. A l'origine, la crèche-garderie accueillait cinq bébés, dix-sept enfants (jusqu'à l'entrée à l'école) et douze écoliers pour le repas de midi. Aujourd'hui, le centre de vie infantine peut accueillir jusqu'à 102 enfants par jour, soit 15 bébés, 51 en-

fants en préscolaire et 36 écoliers. La structure fait partie de l'Association intercommunale de Rolle et environs pour l'enfance & la jeunesse. «Il y a toujours de la demande et nous avons une liste d'attente pour entrer à la Barcarolle», explique sa directrice Tamara Kleiner.

Combat pour sa création

Si, aujourd'hui, personne ne remet en question la nécessité de telles structures, tel n'était apparemment pas le cas il y a plus de 20 ans. Invitée à jeter

un œil dans le rétroviseur, Anne-Marie Mézentin, présidente pendant plus de 20 ans de la fondation qui gère la structure, explique que sa création a été comparable à un combat. «Aujourd'hui, cet anniversaire me procure un sentiment de fierté et de satisfaction. Mais les débuts ont été difficiles, il a fallu convaincre les pouvoirs publics locaux», se souvient la Rolloise.

Pour mener à bien ce combat, le Club Soroptimist, section de Rolle, qu'Anne-Marie Mézentin a longtemps présidé, a joué un



La Barcarolle actuelle. Son nom est un jeu de mot avec la ville, évidemment, mais une barcarolle est à l'origine le chant des gondoliers vénitiens. DR

rôle décisif. A l'initiative du projet, persuadé du besoin d'une telle structure depuis 1991 déjà, le club avait réussi à récolter des fonds à hauteur de 100 000 francs. Et il avait fallu en outre le dépôt d'une motion

au Conseil communal, signée par treize conseillères, pour sensibiliser les élus. Finalement, en 1999, un pavillon en bois a été érigé sur un terrain mis à disposition par la commune. Puis, les besoins

grandissant au fil du temps, le pavillon a été démoli pour reconstruire plus grand en 2012, le tout financé par Rolle. **JOL**

Rolle, Château, 20 ans de la Barcarolle, 11 mai, 13h30-17h30, multiples animations.